



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité



HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE

Trois envoyés spéciaux de l'Agence France-Presse (AFP), venus réaliser une série de reportages n'incluant pas le sujet sur le Référendum Constitutionnel, se sont présentés à la Haute Autorité de la Communication (HAC) le lundi 1er septembre 2025.

Après vérification de leurs documents, des accréditations leur ont été délivrées.

Au moment de la remise de ces accréditations, le Président de la HAC leur a rappelé d'éviter les zones stratégiques.

La Haute Autorité de la Communication constate avec regret que la journaliste accréditée a prêté au Président de l'Institution des propos que ce dernier n'a pas tenus, en affirmant l'avoir interrogé. Ce qui est totalement faux.

En conséquence, la HAC demande à l'auteure de cet article de procéder, sans délai, à la correction de cette désinformation.

Conakry, le 02 Septembre 2025



La Haute Autorité de la Communication

Guinée